

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-AY  
LUNDI 15 NOVEMBRE 2021**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 8 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Dominique RENAULT, Isabelle BRIARD, , Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Bruno GUITTARD.

En exercice : 21  
Présents : 15  
Votants : 2

**Excusés :**

Jean-Luc FOURNIER, Carl LEQUERTIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE et Christiane BRESSION.

**Pouvoirs :**

Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD  
Sébastien GALERON à Pascal FOULON  
Jean-Marc MASSE à Éric DODET  
Carl LEQUERTIER à Isabelle BRIARD  
Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT  
Christiane BRESSION à Valérie LABOUACHRA

**Secrétaire auxiliaire :** Adeline BOIZARD.

N° 2021-067

**Commande publique – Construction d’une nouvelle  
crèche municipale multi-accueil « Les Oursons » -  
Attribution du marché - Approbation et autorisation de  
signer**

*Rapporteur : Frédéric CUIILLERIER*

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune souhaite construire une nouvelle crèche multi-accueil « Les Oursons » sur l’ancienne aire de jeux située Rue de la Métairie.

En vue de sa réalisation, un marché à procédure adaptée a été lancé le 27 septembre 2021 avec une date limite de remise des offres au 22 octobre 2021. Ce marché est alloté en 9 lots comme suit :

Lot 1 : Maçonnerie – VRD

Lot 2 : Charpente – Couverture – Vêture extérieure

Lot 3 : Etanchéité

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Lot 6 : Doublage – Cloison – Isolation – Plafond acoustique

Lot 7 : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation

Lot 8 : Courant fort – Courant faible

Lot 9 : Revêtements de sols et murs

Les critères étaient les suivants :

- 40% relatif au prix de la prestation
- 60% relatif à la valeur technique :
  - o Note méthodologique spécifique au chantier : 30 points
  - o Aspect développement durable : 30 points

34 entreprises ont déposé une offre.

La Commission d’Appel d’Offres s’est réunie le vendredi 12 novembre 2021 afin d’émettre un avis. Il ressort du rapport d’analyse des offres, que les propositions d’attribution des 9 lots aux sociétés économiquement les plus avantageuses, constitue un coût de réalisation des travaux pour un **montant total de 600 825,36 € HT soit 720 990,43 € TTC**, et de la manière suivante :

Lot 1 : Maçonnerie – VRD à l’entreprise :

**CAMUS CONSTRUCTION** pour un montant de **205 749,02 € HT soit 246 898,82 € TTC**.

Lot 2 : Charpente – Couverture – Vêture extérieure à l'entreprise :

**DRU COUVERTURE** pour un montant de **96 359,06 € HT soit 115 630,87 € TTC.**

Lot 3 : Etanchéité à l'entreprise :

**BARCO ETANCHEÏTE** pour un montant de **25 000,00 € HT soit 30 000,00 € TTC.**

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium à l'entreprise :

**CROIXALMETAL** pour un montant de **42 600,00 € HT, soit 51 120,00 € TTC.**

Lot 5 : Menuiseries intérieures à l'entreprise :

**DELARUE** pour un montant de **29 305,87 € HT, soit 35 167,04 € TTC.**

Lot 6 : Doublage – Cloison – Isolation – Plafond acoustique à l'entreprise :

**RIVL** pour un montant de **47 400,00 € HT, soit 56 880,00 € TTC.**

Lot 7 : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation à l'entreprise :

**GALLIER** pour un montant de **82 651,41 € HT soit 99 181,70 € TTC.**

Lot 8 : Courant fort – Courant faible à l'entreprise :

**LREI** pour un montant de **31 500,00 € HT soit 37 800,00 € TTC.**

Lot 9 : Revêtements de sols et murs à l'entreprise :

**CERA CENTRE** pour un montant de **40 260,00 € HT soit 48 312,00 € TTC.**

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer les lots pour le marché relatif à la construction de la nouvelle crèche municipale multi-accueil « Les Oursons » aux entreprises retenues ;
- autoriser monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises désignées ;
- autoriser monsieur le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

**Monsieur le Maire rappelle les différentes phases du travail avec l'architecte. Il confirme que le coût de réalisation des travaux est proche de l'évaluation de l'architecte qui était de 585 000 euros.**

**Joël GIRARD souhaite savoir où sont basées les entreprises Dru Couverture et RIVL. La société Dru Couverture a son siège à Janville (28) et RIVL à Villebarou (41).**

**M. le Maire indique que toutes les entreprises retenues sont géographiquement proches de Saint-Ay.**

**Valérie LABOUACHRA souhaite connaître les dates de démarrage et de livraison du chantier. En principe, une ouverture de la nouvelle crèche peut être envisagée en janvier 2023 avec une livraison du bâtiment au 31 décembre 2022.**

**Eric Dodet s'interroge sur le coût du lot n°8 courant fort/faible, qui lui semble peu cher. M. le Maire confirme que le prix prend bien en compte le critère de blindage pour**

**une sécurité optimale des enfants notamment.**

**Tour de table :**

M. le Maire remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite du 11 novembre et la commémoration du centenaire du Monument aux Morts, et plus particulièrement à Éric Dodet et Valérie Labouachra pour l'exposition, Joël Girard pour le protocole de la cérémonie, Dominique Renault pour la lecture, à toute l'équipe du Conseil Communal des Jeunes, à Raymond Douare, porte-drapeau. Cela représente un moment fort de notre mémoire collective.

Joël Girard présente ses excuses en ce qui concerne le positionnement des porte-drapeaux pour la cérémonie de remise des écharpes du CCJ.

M. le Maire remercie également les membres de l'UNC présents pour la cérémonie patriotique qui s'est déroulée le samedi 13 novembre 2021 à Chevillon sur Huillard : Valérie Labouachra, Raymond Douare, Joël Girard, Jacques Simoes et Laurent Marques Da Silva. Joël Girard précise que M. le Maire a été décoré à cette occasion.

**Pascal FOULON** indique que l'école élémentaire a visité ce matin l'exposition sur le centenaire du Monument aux Morts. Il remercie Valérie Labouachra et Éric Dodet pour les permanences.

Depuis ce matin, les masques sont remis par les élèves au sein du groupe scolaire. Les deux derniers relevés sur le Loiret sont à la baisse.

Pascal Foulon donne ensuite l'agenda : le 19 novembre la troupe du Paradoxe se met à table et une exposition aura lieu les 20 et 21 novembre 2021 en salle des mariages.

Le 23 novembre 2021 aura lieu le festival de Biodiverciné à 19h à la Salle François Villon.

**Joël GIRARD** demande quand auront lieu les récompenses associatives.

La date du 3 décembre 2021 est annoncée et Joël Girard indique qu'il s'agit du week-end du Téléthon.

**Raymond DOUARE** rappelle que la collecte de la Banque Alimentaire se tiendra les 26 et 27 novembre 2021 et demande à ce que l'information soit mise sur les panneaux lumineux.

**Bruno GUITTARD** rappelle son message à Joël Girard par rapport à un scooter présent sur le site du complexe sportif. Il n'y a pas de rondin en bois pour empêcher les 2 roues de pénétrer sur le site.

Ce problème a été vu avec la Police Municipale.

**Carl LEQUERTIER** informe les membres que les réponses au questionnaire sur les maisons partagées ont été étudiées. Il s'étonne de certaines réponses, notamment sur le sujet des colocations intergénérationnelles que la plupart des personnes qui ont répondu ne souhaitent pas.

Il est attristé par le décès d'une administrée connue des services de la Mairie.

Fin de la séance à 23h15.